

## Note aux partiels

Par **Guitfun**, le **08/01/2012** à **16:56**

Bonjour à tous,

J'ai bientôt fini mes partiels du semestre 1 et j'aimerais avoir un plus d'information sur la note final.

Je ne sais pas si nous avons tous les mêmes matières en L1 mais je préfère préciser. J'ai en tout 6 matières, trois "principales" et trois "secondaires". Parmi les premières, il y a le droit constitutionnel, histoire du droit et introduction générale au droit. Parmi les matières "secondaires", il y a institutions judiciaires, économie politique et vie politique.

- Je pense avoir réussi dans les matières principales, et j'aimerais me rassurer en étant sur que les matières "secondaires" ont un coefficient moins élevés que les matières "principales".
- Seconde question, comment se déroule les rattrapages, je préfère m'y prendre à l'avance, même si je suis quasi sur de ne pas y aller, je préfère me renseigner, ça ne coûte rien ^^.
- Et, dernière question, si par exemple je rate mes rattrapage, est-ce la fin de ma licence 1 ?

Merci d'avance de votre aide !

Par **PaKiTo**, le **08/01/2012** à **17:11**

Bonjour !

Et bien je pense être apte à te fournir une réponse vu le nombre de rattrapages que j'ai passé...

Bref, pour moi ça s'est toujours déroulé de la même manière qu'à l'épreuve de première session. Si c'était 3h d'écrit, c'était la même chose au rattrapage, 1h d'écrit pareil au rattrapage... Il faut normalement t'attendre à une épreuve strictement du même type qu'en première session, sans se dire que c'est plus facile au rattrapage !!

Ensuite, le résultat final de ta première année dépendra de ta fac, suivant si la compensation des semestres est admise ou non. Dans ce cas, il te suffit d'avoir 10/20 de moyenne entre tes deux semestres pour passer dans l'année supérieure. Dans le cas inverse, en cas de non compensation, si tu valides un semestre et pas l'autre, tu peux normalement passer dans l'année supérieure avec un semestre de retard (à rattraper pendant l'année suivante).

Voilà, j'espère que ceci a pu t'éclairer un peu !

Par **Guitfun**, le **08/01/2012** à **18:44**

Merci de ton aide, tu a répondu à mes deux dernières questions.

Par **PaKiTo**, le **11/01/2012** à **22:26**

Pas de soucis !

En fait j'ai pas compris la première [smile4]

Par **Guitfun**, le **11/01/2012** à **22:38**

je reformule ^^ : en faite maintenant je connais la réponse à ma question, je voulais savoir si le coefficient des matières principales était le même que le coefficient des matières secondaires.

Mais j'en ai une dernière ^^ : Grossomodo j'ai 13 de moyenne aux TD's et au minimum 8 de moyenne aux partiels (oui je prévois le pire ^^). On m'a dit que les partiels compté pour 50% de la note finale, donc d'après mes estimation est-ce que je "passe" ?

Merci :) !

Par **bulle**, le **12/01/2012** à **07:30**

Bonjour,

Ca ne sert à rien de faire des calculs car vos notes dépendront de ce qu'attend le professeur, des copies de vos camarades et de tant d'autres choses donc autant attendre les résultats.

Vous dites que les TD comptent 50% de la note finale. Cela me parait beaucoup mais je pense que cela dépend des facs. A Nancy, par exemple, la note de TD compte 1/3 de la note finale.

Par **Yn**, le **12/01/2012** à **10:00**

Chez nous, à Rennes, c'est également 1/3 TD et 2/3 partiel. Je pense que se concentrer sur les matières majeures est une bonne chose. Les mineures n'étant qu'une restitution de cours, il ne faut pas se rendre la tâche plus compliquée qu'elle ne l'est.

Par **PaKiTo**, le 12/01/2012 à 14:39

Bonjour !

Comme mes collègues, cette histoire de 50% de la note de TD dans la note finale me paraît un peu étrange. Peut être que cela dépend des facs, mais 50% ça me paraît énorme.

Dans ma fac (Brest), je sais que la note de TD compte pour beaucoup de la note finale, c'est-à-dire 40% (et donc 60% pour la note aux partiels).

De ce fait, je vous conseille de peut être regarder à nouveau les coefficients car celui de vos TD semble bien élevé.

Enfin, les matières fondamentales avec TD ont un plus gros coefficient que les matières dites complémentaires. Néanmoins, pour réagir aux propos de Yn disant [citation]Les mineures n'étant qu'une restitution de cours[/citation], c'est vrai en 1re année, voir en 2è, mais plus en 3è ! Donc ce sont des matières qui ne sont pas totalement à négliger non plus, certaines d'entre elles pouvant apporter des points assez facilement !